

Jeudi 15 avril 2021

**PARAPHE DU
NOUVEL ACCORD DE PARTENARIAT ACP-UE**

**SALLE W. HALLSTEIN
Jeudi 15 avril 2021
20h00 – 21h00**

***Déclaration du Professeur Robert DUSSEY
Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et
des Togolais de l'extérieur de la République togolaise,
Négociateur en chef de l'OEACP***

Mme Jutta Urpilainen, Commissaire européenne en charge des partenariats internationaux, Négociateur en chef de l'Union européenne,

Honorables Ministres de l'OEACP,

Monsieur le Président du Conseil de l'Union européenne,

Excellence M. Georges Rebelo Pinto Chikoti, Secrétaire général de l'OEACP,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Hauts fonctionnaires de l'UE, distingués participants,

Aujourd'hui est un grand jour.

Nous avons procédé au lancement des négociations à New York, le 28 septembre 2018, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. Notre présence à New York, la ville qui abrite le siège des Nations Unies, a été symbolique. Ensemble, nous avons confirmé notre résolution à coopérer pour faire face aux préoccupations mondiales qui affectent nos pays. En effet, nous avons exprimé clairement notre intention d'œuvrer collectivement à la promotion et au renforcement du multilatéralisme, en appui à l'émergence d'une communauté internationale fondée sur des règles.

Le message que nous avons envoyé à New York a donné lieu à un contrat, à l'accord politique que nous avons conclu le 3 décembre 2020. Le partenariat que nous avons forgé nous confère une force numérique inégalée, que nous devons à nos États membres. C'est un atout de poids pour une coopération renforcée dans les enceintes internationales.

Au plan bilatéral, l'OEACP attache la plus grande importance à son partenariat de longue date et d'exception avec l'Union européenne. Pendant plus de 45 ans, notre association a resserré les liens de coopération et d'amitié entre nos peuples et nos pays, d'une part, et l'Europe, d'autre part.

La force motrice de ce partenariat est la quête commune de la transformation économique et du développement durable de nos pays. Les efforts que nous déployons ont pour but d'accélérer le développement dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies, et notre but est de renforcer et d'approfondir le partenariat politique et socioéconomique avec l'Union européenne et ses États membres, nos alliés et partenaires clés.

Nous sommes convaincus que l'Accord que nous nous apprêtons à parapher nous aidera à atteindre cet objectif noble et mutuellement bénéfique.

Je peux affirmer cela parce que, premièrement, l'approche que nous avons adoptée visait à forger un accord unique en son genre. Un accord unique en son genre en ce sens que, tout en étant un accord unique et juridiquement contraignant qui préserve la relation entre une OEACP unie et l'Union européenne, il nous permet également de répondre aux préoccupations, aspirations et besoins spécifiques des trois régions de l'OEACP. Nous avons défini un cadre institutionnel régional pour la mise en œuvre de l'Accord, et nous avons également reconnu le rôle des entités régionales dans cette mise en œuvre.

Deuxièmement, nous avons clairement défini nos priorités stratégiques. Nous avons mis l'accent sur les droits de l'homme et la démocratie ; la paix et la sécurité ; le développement humain et social ; la croissance et le développement économiques durables ; la durabilité de l'environnement et le changement climatique ; ainsi que la migration et la mobilité. Nous avons consacré un chapitre entier aux moyens de coopération et de mise en œuvre, de sorte à assurer la réalisation des priorités stratégiques.

Troisièmement, nous avons mis en place des structures crédibles pour appuyer la mise en œuvre du nouvel Accord, dans le respect des normes en matière de bonne gouvernance, et nous avons également renforcé le rôle de l'Assemblée parlementaire paritaire (APP), qui fait aujourd'hui partie intégrante du cadre institutionnel. L'APP a un rôle consultatif, se réunit de façon régulière, et décide en toute autonomie de son règlement intérieur.

Quatrièmement, nous avons instauré les conditions requises pour la participation des parties prenantes, en particulier la société civile et d'autres partenaires économiques et sociaux. Leur importance ne fait aucun doute, et elles sont un corollaire de la gouvernance démocratique.

Enfin, nous avons convenu des modalités de gestion de l'Accord, dans les Dispositions finales.

Madame la Commissaire,

Honorables Ministres,

La conclusion de négociations impliquant 106 pays dans un délai aussi court est, de mon point de vue, une réalisation appréciable.

C'est également un fait louable parce que l'issue est positive. Toute négociation implique des concessions de part et d'autre. Nous sommes parvenus à un accord satisfaisant. Et nous devons cela aux parties qui ont adapté une approche positive. Nous avons instauré l'ambiance qui convenait, caractérisée par des échanges cordiaux et fraternels. Certes, les deux parties ont dû quelques fois faire des concessions, mais sans perdre la face ni compromettre véritablement leurs intérêts.

Le paragraphe auquel nous allons procéder aujourd'hui est un témoignage éloquent de la confiance qui a toujours caractérisé notre coopération.

Nous avons parcouru un bout du chemin que nous avons commencé ensemble. Nous avons engagé un dialogue, une conversation et des échanges dans l'optique d'aboutir à un cadre de coopération viable - le tout au bénéfice de nos populations. Nous devons à présent focaliser notre attention sur les dispositions à prendre pour la signature de l'Accord, et sur les préparatifs en vue de sa mise en œuvre.

Madame la Commissaire, permettez-moi, au nom de l'OEACP et en mon nom propre, de vous remercier sincèrement, vous-même et votre équipe, en particulier M. Koen Doens, le Directeur général, et les autres négociateurs principaux de l'UE, pour les efforts considérables que vous

avez déployés et qui nous ont permis d'en arriver là aujourd'hui. Je n'oublie pas votre prédécesseur, le Commissaire Neven Mimica, et l'ancien Directeur général, M. Stefano Manservigi, dont le rôle et la contribution ont été déterminants au tout début du processus de négociation.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes Ministres de l'OEACP et à leurs collaborateurs. Leur appui et leur contribution ont permis d'aboutir à l'accord satisfaisant que nous sommes sur le point de signer.

Je remercie également les Ambassadeurs de l'OEACP ici à Bruxelles pour leur excellent travail. Je voudrais citer en particulier l'Ambassadeur Kokou Nayo M'Beou, Président du Groupe central de négociation au niveau des Ambassadeurs, pour le leadership dont il a fait preuve tout au long du processus.

Nous sommes particulièrement reconnaissants au Bureau du Groupe central de négociation et aux négociateurs principaux qui ont travaillé avec lui, notamment :

- l'Ambassadeur David Hales de Guyana, Vice-président du Groupe central de négociation et Négociateur principal pour certaines parties de la Section générale de l'Accord, qui a également été le Négociateur en chef pour les négociations sur le Protocole régional Caraïbes ;
- l'Ambassadeur Joshua Kalinoe de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ;
- l'Ambassadeur Colin Connelly de Trinité-et-Tobago, Président de l'Équipe technique de négociation I ;

- l'Ambassadeur Fatumanava Luteru de Samoa, Président de l'Équipe technique de négociation II, qui a également été le Coordonnateur pour les négociations sur le Protocole régional Pacifique ;
- l'Ambassadeur Tadeous Chifamba du Zimbabwe qui a présidé l'Équipe technique de négociation III ; et
- l'Ambassadeur Sibusisiwe Mngomezulu d'Eswatini, Président de l'Équipe central de négociation pour l'Afrique, et Coordonnateur pour les négociations sur le Protocole régional Afrique.

Je salue également le dévouement et la contribution des équipes de négociation qui ont apporté leur appui aux coordonnateurs régionaux.

Je voudrais, pour finir, adresser nos sincères remerciements au Secrétaire général de l'OEACP, S.E. M. Georges Rebelo Pinto Chikoti, et à son personnel pour leur appui technique, administratif et logistique au processus de négociation.

Madame la Commissaire, toutes ces contributions ont concouru au résultat final qui est le fruit d'un excellent travail d'équipe. Nous pouvons envisager l'avenir des relations OEACP-UE avec sérénité. Dans notre nouvel Accord, nous avons jeté les bases pour faire franchir une nouvelle étape à ce partenariat qui nous est si cher.

Je vous remercie de votre aimable attention.
